



Moitié de la récompense due par premier parent décédé portée à l'actif héritier

Par **RECOMPENSE**, le 11/01/2022 à 12:11

Bonjour,

Suite au décès de ma mère, le notaire veut inclure à l'actif de succession la moitié de la récompense due à la communauté par mon père prédécédé.

Je ne comprends pas cet actif fictif, et je pensais que lors du décès de mon père, la liquidation de la récompense avait eu lieu.

Je ne trouve aucun texte détaillant cette situation, et mon notaire m'indique que cette inclusion de la moitié de la récompense à l'actif est obligatoire "parce qu'elle le sait"

Merci de m'éclairer sur ce point.